Rénovation pastorale Saulxures

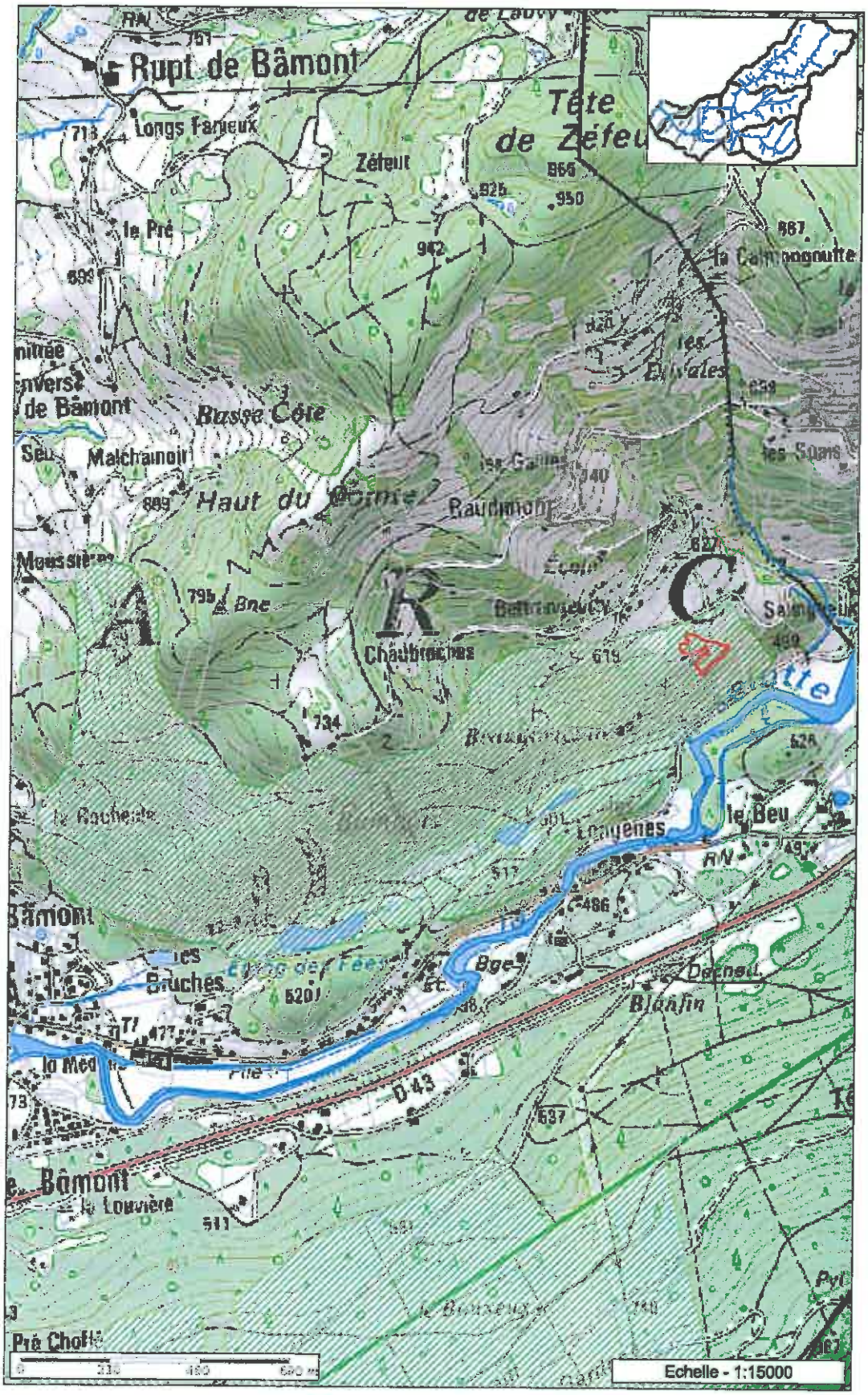

Légende

- ZSC (directive habitats)
- ZPS (directive oiseaux)
- Cour d'eau
- Pièce d'eau (piscine, étang,...)
- Commune
- Parcelle
- SCAN25
- Projet de rénovation pastorale partie communale

Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Commentaires

Carte de localisation du projet communale

Emprise projet partie communale

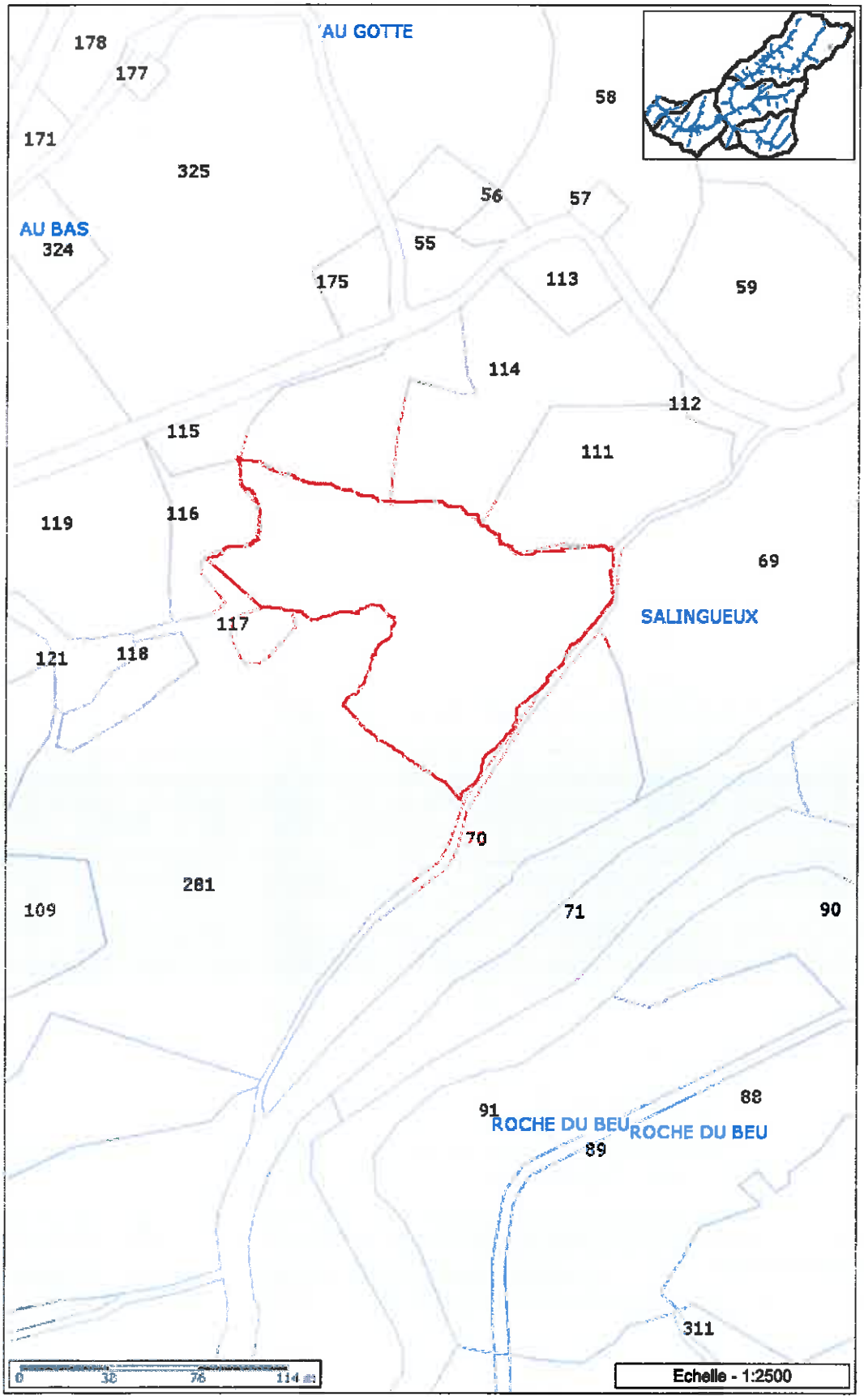

Légende

- Txt Lieu-Dit
- Numero de parcelle
- Parcelle
- Emprise du projet

Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

DEPARTEMENT

COMMUNE
saulxures 2013

MAIRIE

SERVICE DU PLAN

<Convexe>

Section: BH

Echelle: 1/5000

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL

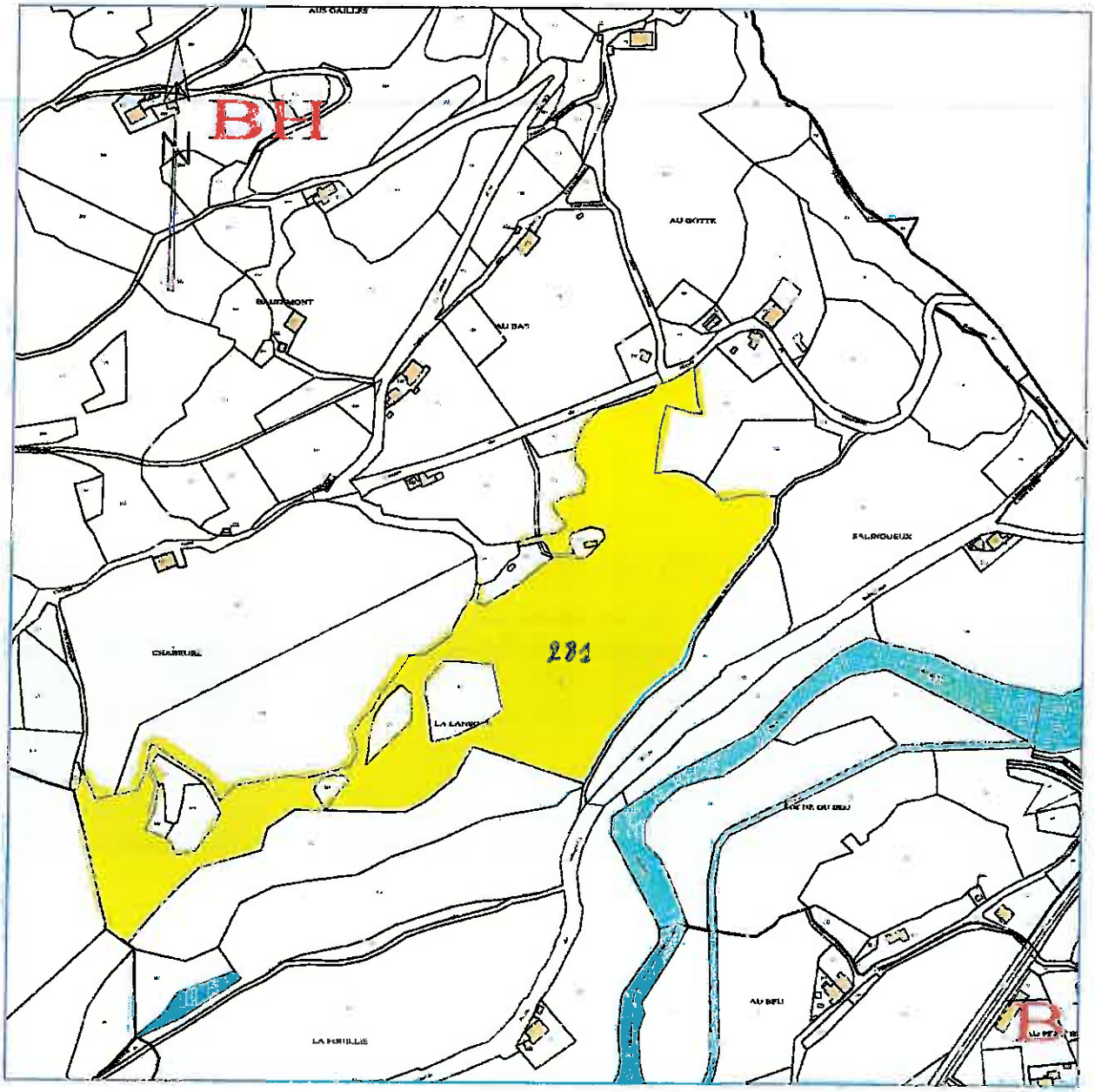

Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !
Cachet:

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 05/08/2014
Signature

ANNEE DE MAJ	2013	DEP DIR	88 0	COM	447 SAULXURES-SUR-MOSELOTTE	ROLE	A	RELEVE DE PROPRIETE	NUMERO COMMUNAL	+00086

Propriétaire PBBVRL COM COMMUNE DE SAULXURES SUR MOSELOTTE
MAIRIE 309 AV JULES FERRY 88290 SAULXURES-SUR-MOSELOTTE

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION											
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CLASSE	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	A RI
77	BH	249		BEAUDINGOUTTE	B036		1	A		BT	04		26 70	0,46	A	TA	
															C	TA	
															GC	TA	
05	BH	250		BEAUDINGOUTTE	B036		1	A		BR	05		14 00	2,51	A	TA	
															C	TA	
															GC	TA	
77	BH	252		BAUDIMONT	B002		1	A		L	01	FRICHE	24 28	0,78	A	TA	
															C	TA	
															GC	TA	
77	BH	253		CHAUBROCHES	B080		1	A		P	04		38	0,06	A	TA	
															C	TA	
															GC	TA	
83	BH	279		LA FOUILLIE	B123	0099	1	A		BT	04		3 51 22	6,12	A	TA	
															C	TA	
															GC	TA	
83	BH	281		LA LANSOUR	B170	0110	1	A		BT	04		5 54 89	9,66	A	TA	
															C	TA	
															GC	TA	
77	BH	298		AU DESSUS DES ETIVALES	B103	0006	1	A		BT	04		3 37 82	5,87	A	TA	
															C	TA	
															GC	TA	
78	BH	331		AU BAS	B030		1	A		P	03		6 30	1,61	A	TA	
															C	TA	
															GC	TA	
88	C	2		LE PRE GEHIN	B218		1						4 00				
								A	AJ	BR	05		3 20	0,57	A	TA	
															C	TA	
															GC	TA	
								A	AK	B	99		80	0,02	A	TA	
															C	TA	
															GC	TA	
77	C	3		LE PRE GEHIN	B218		1						4 46 87				
								A	AJ	BR	05		3 57 50	63,96	A	TA	
															C	TA	

Reconquête agricole SAULXURES

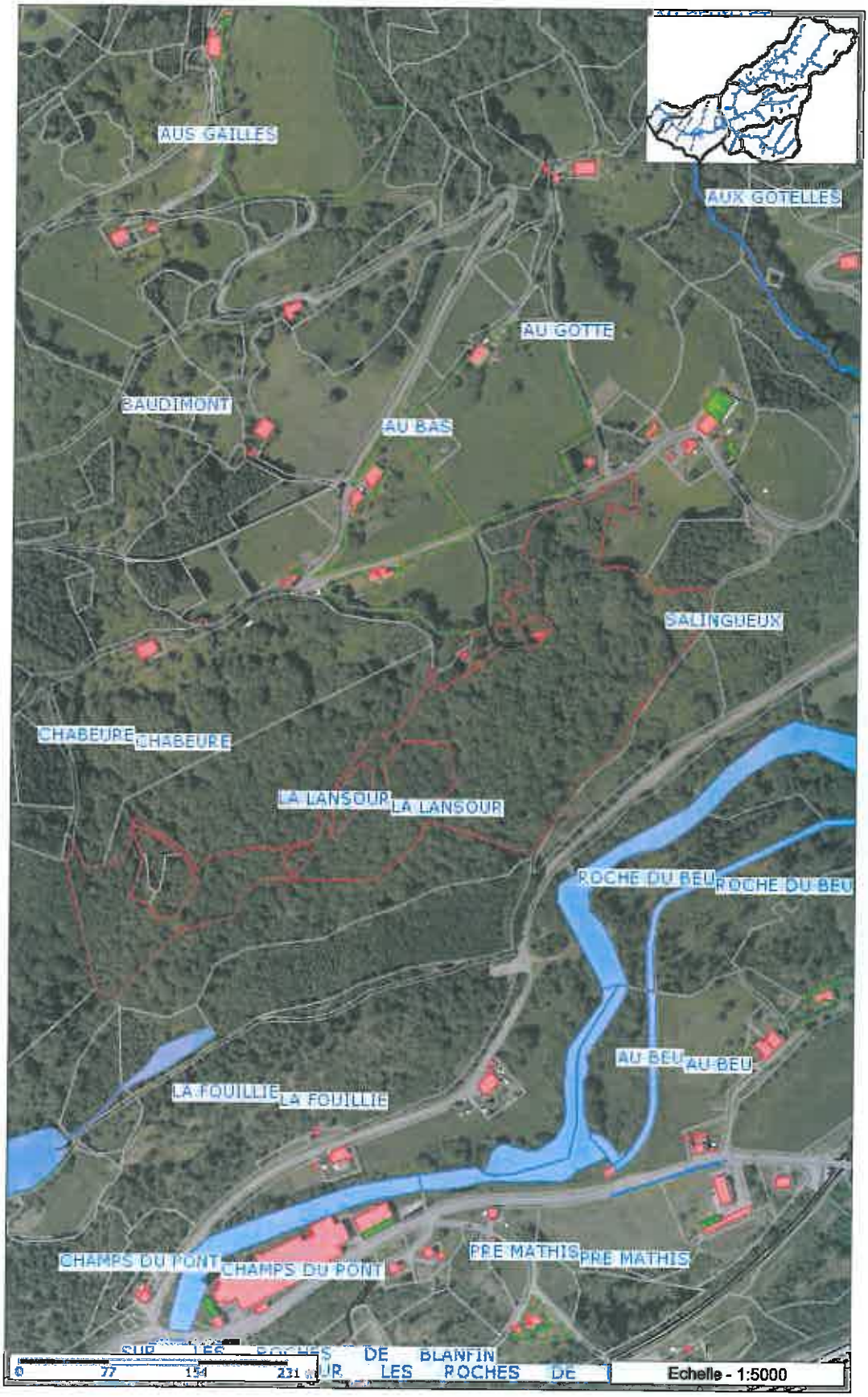

Légende

- Tat Lieu-Dit
- Point de canevas
- Pylone
- Flèche de renvoi
- Transport de matière
- Ferroviaire
- Linéaire formant détail topo
- Limite de voie publique
- Emprise de voie privée (cadastrée)
- Axe de voie
- Détail linéaire du réseau routier, pont
- Subdivision fiscale
- Cour d'eau
- Pièce d'eau (piscine, étang,...)
- Cimetière
- Bâtiment Religieux
- Bâtiment léger
- Bâtiment privé
- Commune
- Parcelle
- orthophoto

Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Etat actuel de la parcelle

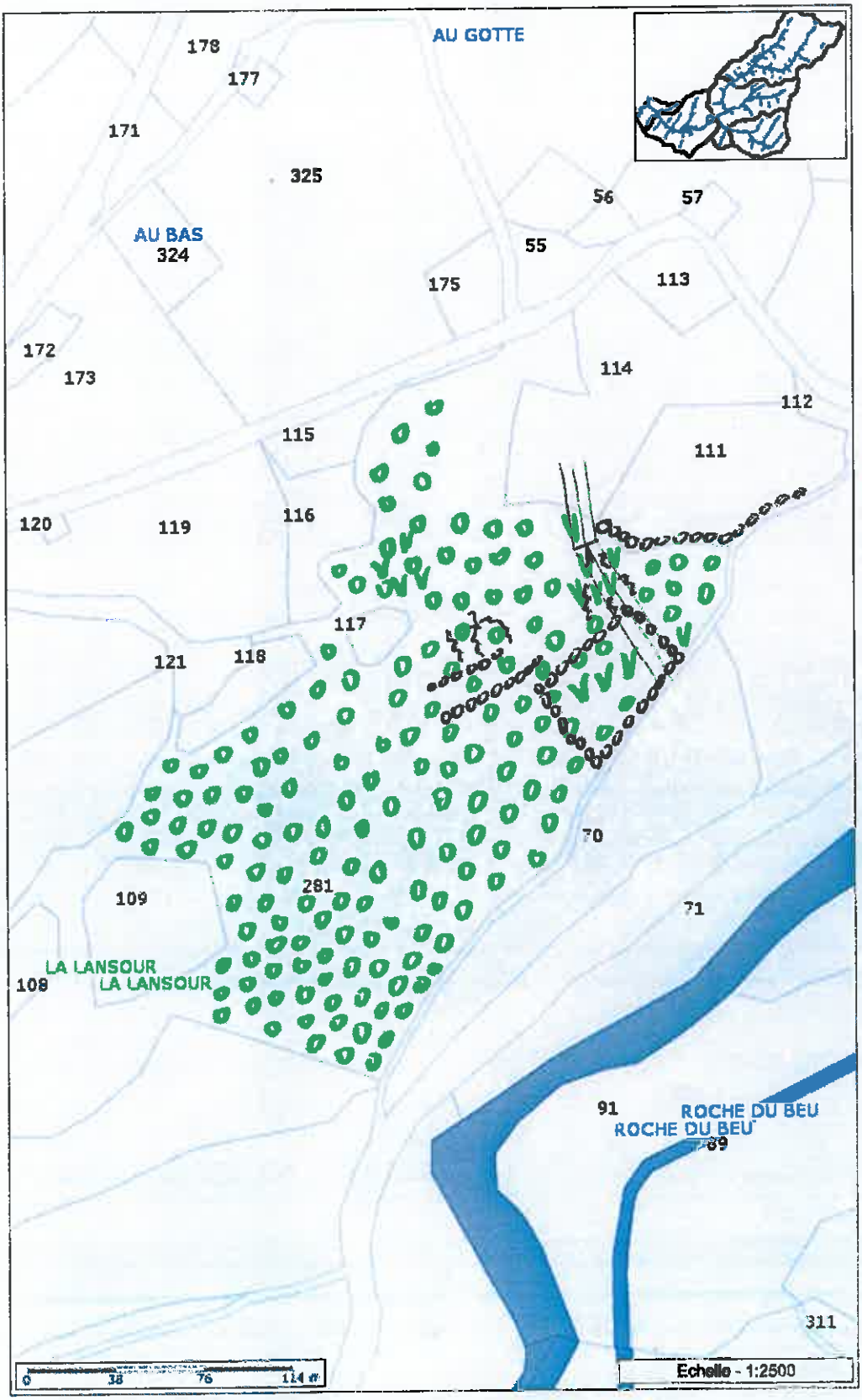

Légende

- Txt Lieu-Dit
- Numero de parcelle
- Limite de voie publique
- Emprise de voie privée (cadastrée)
- Cour d'eau
- Commune
- Parcelle

→ Ligne électrique

V → Friche basse (Fougères, Ronces...)

→ Ronces et Pervenches

→ Friche Haute (Feuillus)

Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Etat de la parcelle après travaux

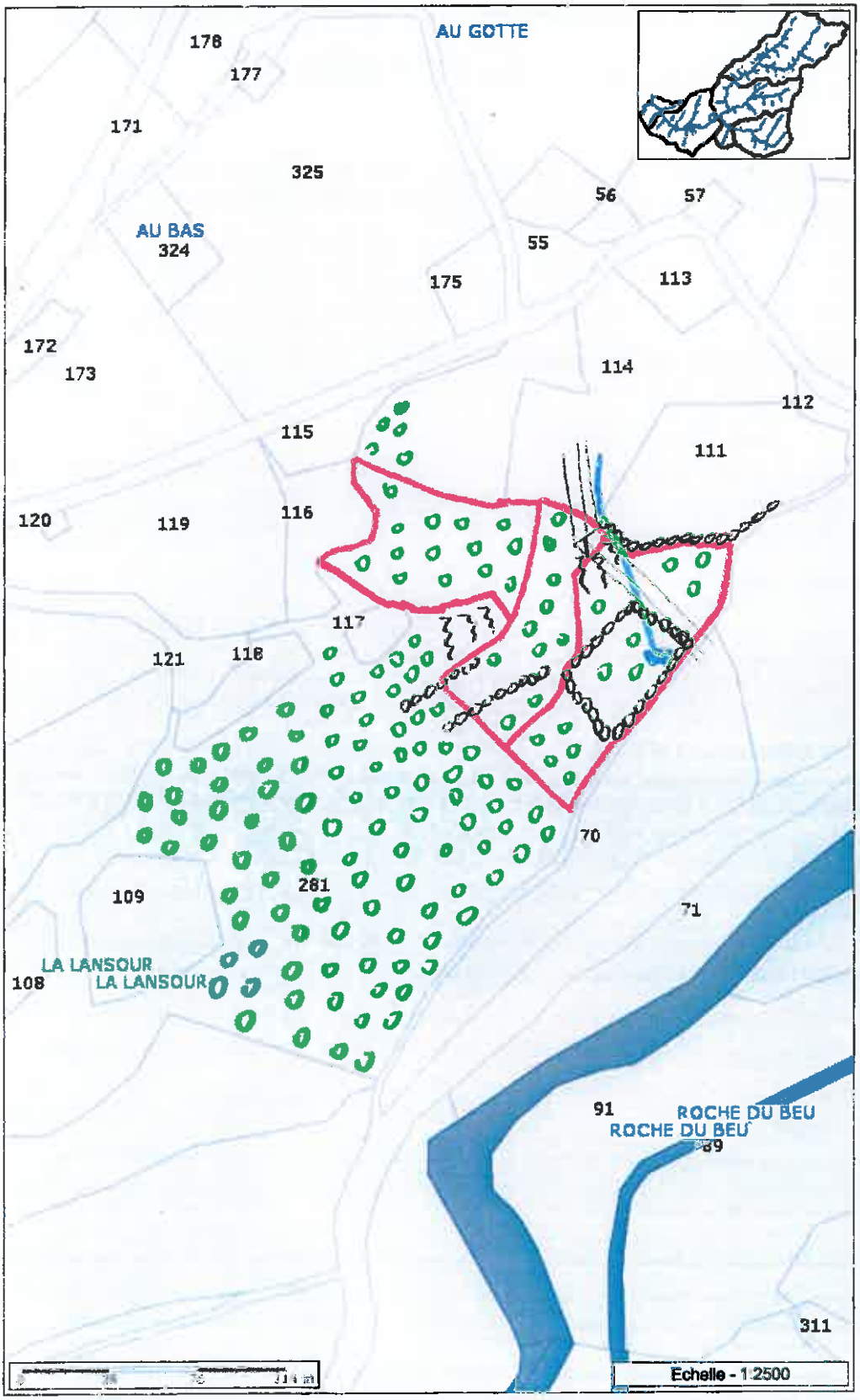

oooo → Murets

→ Ligne électrique

→ Friche basse

→ Roches affleurantes

→ Friche haute (feuillus)

→ Clôture (à créer)

→ Point d'eau (à créer)

→ Tuyau à installer

Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Évaluation des incidences Natura 2000

Formulaire d'évaluation préliminaire

NATURA 2000

Ce formulaire est destiné aux projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000 pour lesquels les impacts dommageables sur le réseau des sites Natura 2000 semblent négligeables en première approche, notamment après application éventuelle de mesures d'évitement ou de réduction des impacts.

▲ Porteur de projet

Nom (personne physique ou morale : commune de Saulxures sur Moselotte

Adresse : mairie – 88 290 Saulxures sur Moselotte

Téléphone : 03 29 24 61 18 Email : mairie@saulxures.fr

Personnes à contacter (si différente) : Hervé Vaxelaire (élu Saulxures), Charles Claudel (communauté de communes Haute Moselotte) ou Fabien Dupont (animateur natura 2000 au PNR des Ballons des Vosges)

▲ présentation simplifiée du projet

La description doit permettre d'avoir une vision complète du projet dans sa phase chantier/préparation et dans sa phase d'exploitation afin de pouvoir détecter toutes ses incidences potentielles : emprise, rejets, émissions diverses, modification des écoulements d'eau, fréquentation et gestion du public pour les manifestations sportives...

Nature du Projet (compléter si nécessaire sur papier libre) :

Mise en pâturage de 0,5 ha de fourrés de noisetiers. Ces fourrés se sont développés sur d'anciennes terrasses déjà pâturées par le passé. La photo ci-dessous a été prise en décembre 2013 depuis le sentier longeant la zone au sud :

A côté du noisetier, on rencontre également d'autres espèces de feuillus : érable, charme, chêne, frêne, merisier etc. La strate herbacée est localement dominée par la fougère aigle. Ce peuplement évolue vers un habitat de type « hêtraie sapinière à fétuque », code UE 9130. Dans le cas présent, l'habitat concerné n'est pas d'intérêt communautaire et ne relève donc pas de la directive « habitats ».

Les seuls travaux envisagés par l'exploitant agricole, Michel Fredricksen (éleveur à Saulxures sur Moselotte, en agriculture biologique), concernent la mise en place d'une clôture agricole adaptée autour de cet îlot. Il n'y aura aucun

défrichement envisagé au préalable, les chèvres devraient à terme et de manière « naturel » contribuer à la réouverture de cet îlot par leur action sur les arbustes. Au final il est donc probable que cette friche soit restaurée en prairie.

Période prévisible pour les travaux si concerné : installation des clôtures en avril 2015

Durée (si le projet n'est pas destiné à être permanent) : RAS

Localisation du projet :

Département(s) : VOSGES

Commune(s) : SAULXURES sur Moselotte

*joindre dans tous les cas, une **carte de localisation** précise du projet (emprise temporaire et définitive…) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e.*

*Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.)*

▲ Détermination des impacts potentiels - Zones d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruits, rejets dans le milieu aquatique...). La zone d'influence peut donc être plus grande que la zone d'implantation.

Sources d'impact	Impact	Zone d'influence
installation d'une clôture agricole pâturage, écorçage des feuillus	évolution de la lande à noisetiers et recrus feuillus vers, vers une prairie pâturée oligo-mésotrophe	= zone de pâturage programmée

▲ Cartographie de la zone d'influence du projet / zones Natura 2000

Après avoir identifiés les impacts possibles du projet et ses zones d'influence, il est possible d'identifier les zones Natura 2000 potentiellement touchées.
La cartographie de sites Natura 2000 Lorrains peut être consultée sur internet (voir fiche « outils »).

Des sites Natura 2000 sont-ils touchés par les zones d'influence du projet ?

☐ non >> passer directement à la conclusion

☒ oui >> localiser les sites Natura 2000 touchés sur une carte (éventuellement la carte de présentation du projet) et compléter la feuille « sites Natura 2000 touchés » : ZSC FR4100190 « Forêts et étangs du Bambois »

=> CF carte de localisation, jointe en fin de document

▲ Incidences sur les sites Natura 2000 / Mesures d'évitement ou de réduction des impacts

Les sites Natura 2000 sont désignés pour des milieux naturels spécifiques (habitats) et / ou pour des espèces animales ou végétales qu'ils abritent. Il s'agit donc de confronter les impacts identifiés et les habitats et les espèces des sites Natura 2000. Ces éléments peuvent être retrouvés sur Internet (voir fiche « outils »). L'analyse doit se limiter aux seuls habitats et espèces des sites Natura 2000 touchés par les zones d'impact et n'a pas vocation à représenter une évaluation général de l'impact du projet sur l'environnement.

Les impacts peuvent être directs (terrassement...) ou indirects (perturbation de l'écoulement des eaux en aval du

projet...), temporaires (dérangement d'une espèce pendant une manifestation...) ou permanent (suppression d'une zone de nidification...).

Descriptions sommairement des incidences potentielles du projet sur les habitats et les espèces des sites Natura 2000, dans la mesure de vos connaissances, et présentation des mesures que vous pouvez mettre en place pour réduire ces impacts (modification de la date des travaux, limitation de l'accès du public à certaines zones pour les manifestations sportives, attentions particulières à ne pas modifier les écoulements des eaux...) ?

Impacts du projet

Le pâturage va concerner d'anciennes zones pâturées sur des terrasses, donc des secteurs déjà anthropisés. A noter qu'un clôture agricole ancienne est déjà présente dans ce secteur, les animaux évoluaient donc déjà en partie sur cette zone il y a une vingtaine d'année d'après l'éleveur.

Le secteur concerné ne relève pas de la directive habitats (lande à fougère aigle, recrus de feuillus).

Le défrichement induit de cette partie va permettre de restaurer une prairie, et donc un espace ouvert dans un contexte de site natura 2000 très forestier et donc très fermé.

Le pâturage n'aura pas d'impact négatif sur des espèces d'intérêt communautaire du site : en particulier, le triton crêté est cantonné aux étangs en fond de vallon. Quant au Damier de la succise, papillon d'intérêt communautaire, il n'a été revu sur ce site natura 2000 depuis très longtemps.

La réouverture d'une prairie dans ce site natura 2000, sur des forêts jeunes en situation de terrasse, devrait constituer un atout en terme de biodiversité puisqu'elle va favoriser des espèces liées aux espaces ouverts, notamment insectes. C'est également un atout indéniable d'un point de vue paysager, en rouvrant des perspectives en bordure de sentier de randonnée. De plus cette prairie va permettre d'étendre les secteurs déjà pâturés situés en continuité.

Au final, il apparaît que les impacts seront avant tout positifs.

Mesures éventuelles de réduction des impacts : RAS

Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le réseau des sites Natura 2000.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative au regard des objectifs de conservation du réseau des sites Natura 2000 compte tenu des éventuelles mesures d'évitement ou de réduction des impacts que j'ai décrites précédemment ?

☒ **non**

☐ **oui** en l'état, le projet n'est pas réalisable sans modification ou bien sans une évaluation plus affinée des incidences potentielles sur le réseau des sites Natura 2000

Date : le 06/05/2014 Signature : LE MAIRE

Denise STAPPIGLIA

---------- **Partie à remplir par le service instructeur** ----------

Avis :

L'évaluation d'incidences doit-elle se poursuivre ? ☐ oui ☐ non*

Rénovation pastorale, Saulxures sur Moselotte : carte de localisation du projet communal

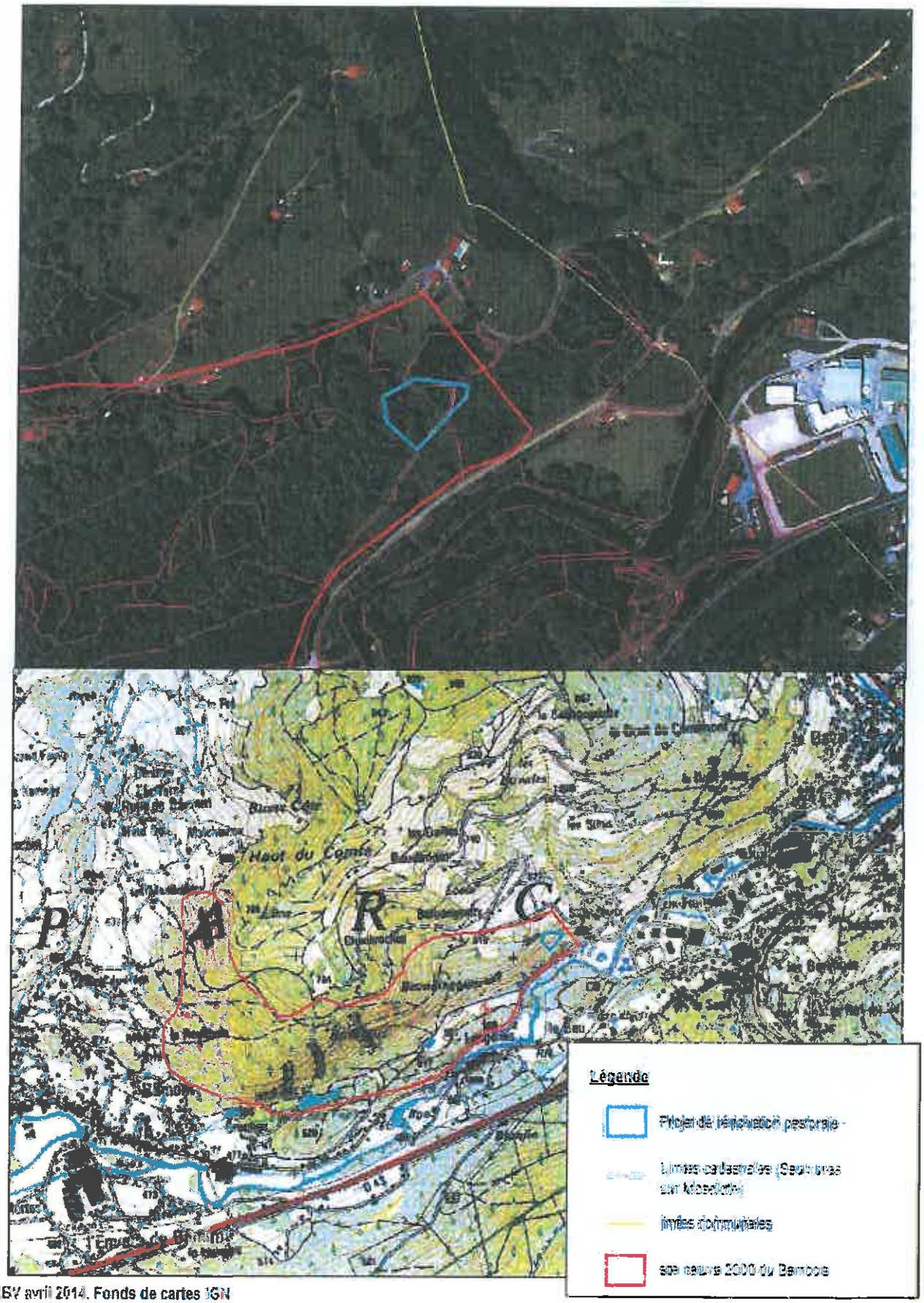

PNRBV avril 2014. Fonds de cartes IGN

Visite du 25/04/2014 – projet rénovation pastorale, site du Bambois à Saulxures sur Moselotte

Foncier privé – vue sur le boisement résineux depuis la ferme

Foncier privé – vue rapprochée au sein du boisement résineux

Aperçu de la topographie du terrain

Foncier public – vue rapprochée au sein de la friche arborée

Foncier public – un exemple de muret présent au sein de la parcelle

Foncier public – limite basse du secteur de projet et vue depuis les affleurements rocheux

Vue d'ensemble depuis le site de la Voie Verte à Cornimont